

**DÉCISION SUR L'ÉLECTION DE QUATRE (4) MEMBRES DU COMITÉ AFRICAIN
D'EXPERTS SUR LES DROITS ET LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT
Doc. EX.CL/1102(XXXIII)**

La Conférence,

1. **PREND NOTE** de l'élection de quatre (4) membres du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant ;
2. **NOMME** les membres ci-après pour un mandat de cinq (5) ans:

N°	NOM	SEXE	PAYS	RÉGION
1.	Joseph NDAYISENGA	Homme	Burundi	Afrique centrale
2.	Azza AL ASHMAWY	Femme	Egypte	Afrique du Nord
3.	Alassane Aissatou SIDIKOU ²	Femme	Niger	Afrique de l'Ouest

3. **DÉCIDE** que l'élection d'une (1) femme membre du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant provenant de la Région de l'Afrique centrale aura lieu en février 2019 durant la trente-quatrième session ordinaire du Conseil exécutif.

² Sièges occupés en alternance